

EDITORIAL

1305 Au temps des justiciers, Maxime Barba

ACTUALITÉS

- 1308 Transport routier (force majeure): blocage par un barrage routier
- 1310 Vente (vice caché) : présomption irréfragable de connaissance
- 1310 Produit défectueux (responsabilité) : prescription de l'action en réparation
- 1312 Construction (démolition-reconstruction) : contrôle de proportionnalité
- 1314 Peine (interdiction du territoire) : inconstitutionnalité du régime
- 1315 Sport (football féminin) : maintien de l'interdiction du port du hijab
- 1319 Pension d'invalidité (portée) : réparation du préjudice fonctionnel permanent

POINT DE VUE

1321 Divorcer dans une gare, Xavier Labbée

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1331 Panorama : Baux commerciaux, Marie-Pierre Dumont
- Notes: La stipulation d'une durée et le cautionnement de dettes présentes, note sous Com. 1er juin 2023, Jérôme François
- Absence de publicité de l'audience : chassez le grief par la porte..., note sous Crim. 15 mars 2023, Simon Husser
- La préemption-substitution : l'épreuve du droit de préemption subsidiaire du locataire d'habitation, note sous Civ. 3^e, 1^{er} mars 2023, Franck Roussel

ENTRETIEN

1352 Stéphane Detraz – Plan de lutte contre la fraude fiscale : place de la répression pénale







Tour Lefebvre Dalloz 10 place des Vosges - CS 90358 92072 Paris La défense Cedex Tél. (Rédaction) 0786620357 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

Président, Directeur de la publication, Stéphane Duret

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS, CAROLINE SORDET

Directrice « Civil - Pénal & Ouvrages », Hélène Hoch

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX, BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

· DIRECTION

Rédacteur en chef: Alain LIENHARD (0140645403) RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (01 4064 5379)

· CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET Société et marché financier : Alain LIENHARD

ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (0140645284) Laurence BREUZÉ-DINNAT (0140645481)

Katy PERCHEREAU (0786620357)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES 1^{re} secrétaire de rédaction : Véronique THILL Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Alexandra DORAY, Directrice ventes@dalloz.fr

Relations clients: Loïc RIOU

Tél.: 0183101010

Service publicité: Sandrine TOUTON MICHEL Tél.: 0140922024 - publicite@lefebvre-sarrut.eu Revue hebdomadaire (44 numéros par an) Prix de l'abonnement : France : 959,74 € TTC

Étranger: 1016,56 € TTC Prix au numéro : 41.86 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juillet 2023

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 € Siège social : Tour Lefebvre Dalloz 10 place des Vosges - CS 90358 92072 Paris La défense Cedex RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite





Origine du papier : Portugal Taux de fibres recyclées : 0 % PTot: 0,08 kg/t

SOMMAIRE



ÉDITORIAL

Maxime Barba

Au temps des justiciers



1308

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Clause abusive (prêt) : disposition impérative du droit national, CJUE 6 juill. 2023

Contrat d'affaires

Transport routier (force majeure) : blocage par un barrage routier, Com. 5 juill. 2023 Transport aérien (accident) : lésions corporelles après premiers soins, CJUE 6 juill. 2023

Fonds de commerce et commercants Bail commercial (droit de préemption) : exclusion des locaux à usage industriel, Civ. 3°, 29 juin 2023 Bail commercial (résiliation) : défaut d'entretien du local par le bailleur, Civ. 3e, 6 juill. 2023 Bail commercial (crise sanitaire): mesures conservatoires contre le locataire, Civ. 3e, 6 juill. 2023

1310

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Prescription acquisitive (interruption): assignation en référé-expertise, Civ. 3°, 29 juin 2023

Contrat-Responsabilité-Assurance Vente (vice caché) : présomption irréfragable de connaissance, Com. 5 juill. 2023 Vente (garantie d'éviction) : préjudice causé

par une servitude occulte, Civ. 3e, 6 juill. 2023 Produit défectueux (responsabilité) : prescription de l'action en réparation, Civ. 1re, 5 juill. 2023 Préjudice (réparation) : assistance par une tierce personne, Civ. 2°, 6 juill. 2023

Assurance (fausse déclaration) : police garantissant plusieurs risques, Civ. 2ª, 6 juill. 2023

Famille-Personne-Succession Indivision (dépense) : remboursement anticipé d'un emprunt, Civ. 1re, avis, 5 juill. 2023

1311

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme Sous-traitance (défaut de caution) : action en nullité du sous-traité, Civ. 3°, 6 juill. 2023 Construction (démolition-reconstruction): contrôle de proportionnalité, Civ. 3º, 6 juill. 2023 Copropriété

Assemblée générale (procès-verbal) : date de la notification, Civ. 3°, 29 juin 2023

1313

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen Données personnelles (contrôle) : pouvoirs d'une autorité de concurrence nationale, CJUE 4 juill. 2023

1314

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Détention provisoire (renvoi de cour d'assises) : constitutionnalité sous réserve du régime, Cons. const. 7 juill. 2023

Peine (interdiction du territoire):

inconstitutionnalité du régime, Cons. const. 7 juill. 2023

Mandat d'arrêt européen (émission) : défaut de qualité de l'autorité judiciaire, CJUE 6 juill. 2023

1315

DROIT PUBLIC

Droit administratif Sport (football féminin) : maintien de l'interdiction du port du hijab, CE 29 juin 2023

Fiscalité

Douane (visite domiciliaire): recours de l'occupant d'un navire, Com. 5 juill. 2023

Santé publique

Covid-19 (obligation vaccinale) : suspension du contrat de travail, Soc. 5 juill. 2023 Hospitalisation d'office (mainlevée) : personne majeure protégée, Civ. 1re, 5 juill. 2023

1317

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Entretien professionnel : même date que l'entretien d'évaluation, Soc. 5 juill. 2023 Inaptitude du salarié (reclassement) :

périmètre de l'obligation, Soc. 5 juill. 2023 Inaptitude du salarié (reclassement) : date de naissance de l'obligation,

Soc. 5 juill. 2023 Inaptitude du salarié (licenciement) : inexécution du préavis sans indemnité,

Soc. 5 juill. 2023

Sécurité sociale

Pension d'invalidité (portée) : réparation du préjudice fonctionnel permanent, Civ. 2º, 6 juill. 2023

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (matière matrimoniale) : résidence habituelle du demandeur, CJUE 6 juill. 2023

Profession juridique et judiciaire Avocat (honoraires) : activité de mandataire en transaction immobilière, Civ. 2e, 6 juill. 2023





CHRONIQUE

1323

Le champ contractuel par Benoît Chaffois

PANORAMA

1331

Baux commerciaux mai 2022 - mai 2023 par Marie-Pierre Dumont

NOTES

1340

La stipulation d'une durée et le cautionnement de dettes présentes, *note sous Com. 1er juin 2023* par Jérôme François

1344

Absence de publicité de l'audience : chassez le grief par la porte..., note sous Crim. 15 mars 2023 par Simon Husser

1347

La préemption-substitution : l'épreuve du droit de préemption subsidiaire du locataire d'habitation, note sous Civ. 3°, 1° mars 2023 par Franck Roussel

Le prochain numéro du Recueil paraîtra le 27 juillet 2023



1352

Stéphane Detraz - Plan de lutte contre la fraude fiscale : place de la répression pénale

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... »,
 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectezvous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

> Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr